



DOSSIER D'INSCRIPTION TWIRLING SAISON 2025-2026

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

*Si les responsables légaux souhaitent autoriser l'enfant **mineur** à quitter la salle de sport en fin d'entraînement, ils doivent signer une décharge de responsabilité parentale. Dans ce cas, le club se retire de toute responsabilité en cas de problème.*

À noter que si les responsables légaux sont séparés et qu'ils exercent conjointement l'autorité parentale, ils devront signer cette décharge en commun.

Je soussigné(e) :

Responsable légal de l'enfant : l'autorise à arriver /
quitter (*barré la mention, non souhaité*) seul(e) la salle de sport,

Le (préciser jour et heure d'entraînement) :

Le club se décharge donc de toutes responsabilités et de tout incident qui pourrait avoir lieu à partir de ce moment et déclare renoncer à tout recours à son encontre. Durant cette absence autorisée, mon enfant reste sous mon entière responsabilité parentale.

Fait le :/...../2025

À :

Signature de la présidente

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du représentant légal 1

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature de l'entraîneur

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du représentant légal 2

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)